

# LETTRE

DE

NOTRE TRES SAINT PERE LE PAPE LEON XIII

A SON ÉMINENCE

**Le Cardinal Secrétaire d'Etat.**

Monsieur le Cardinal,

Au milieu de la profonde douleur dont notre cœur a été frappé par la mort de Notre bien-aimé frère Joseph, le seul qui nous restait, il Nous a été de grande consolation et d'indicible soulagement de recevoir les témoignages tout particuliers d'affectueux intérêt qui Nous ont été donnés à l'envi de toutes parts. Des souverains et des princes, le Sacré-Collège des cardinaux, les ambassadeurs et les ministres accrédités près le Saint-Siège, un très grand nombre d'évêques, au nom aussi de leur clergé, et de leur peuple, des communautés religieuses, des associations catholiques, se sont empressés de Nous témoigner la très vive part qu'ils ont prise à Notre douleur ; et pour que ce ne fussent pas là de stériles condoléances, ils y ont ajouté de ferventes et spéciales prières pour Notre consolation et en suffrage de l'âme de Notre frère regretté.

La Compagnie de Jésus, qui l'avait reçu parmi les siens, l'a entouré de soins particuliers pendant la maladie, et lui a prodigué après la mort les devoirs et les honneurs de la piété. Mais, dans cette manifestation affectueuse, Rome occupe une place à part, car les chapitres des basiliques patriarcales ont voulu rendre au défunt de solennels honneurs funèbres ; les prélats, le patriciat, la noblesse, les habitants de Rome Nous ont fait exprimer les sentiments de leurs regrets pour Notre deuil et sont accourus nombreux aux prières de paix pour le défunt.

Emu et reconnaissant pour ces témoignages d'affection, Nous voulons que tous connaissent les sentiments de très vive gratitude avec laquelle Nous les avons accueillis et la singulière consolation que nous en avons éprouvée. Nous en donnons le man-